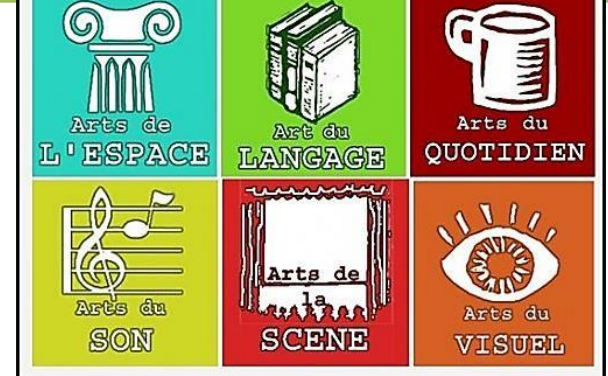


Quels sont les enjeux de l'option facultative histoire des arts en seconde ?



« L'histoire des arts au lycée apprend aux élèves à **voir, à entendre, à expérimenter sensiblement des œuvres et des formes artistiques**, afin de mieux penser le monde qui les entoure et de devenir **des citoyens autonomes et critiques** dans une société saturée d'images, de sons, et de traces du passé, dont ils seront les dépositaires.

Tenant compte des acquis antérieurs des élèves au collège, l'histoire des arts au lycée porte sur les grandes formes d'expression artistique qui constituent le patrimoine et l'actualité artistiques de l'humanité, en France et dans le monde : **arts visuels** (peinture, sculpture, photographie, estampe, dessin, illustration et bande dessinée, etc.), **architecture, design, arts décoratifs, urbanisme et art des jardins**, , **musique, cinéma, danse, arts du spectacle**, etc.

Elle permet ainsi la constitution d'un **ensemble partagé de références artistiques à valeur universelle**. Elle favorise également l'éveil d'une sensibilité avertie grâce à la familiarité avec les œuvres et les formes artistiques disponibles concrètement dans l'environnement immédiat de chacun. » cf. BO. 05/11/18

Qu'est-ce que l'option facultative histoire des arts en seconde ?



Pas que des vieilles pierres, des ruines, des tableaux et des musées anciens...

Pas un cours passif où l'on subit de la théorie.



Un enseignement culturel et interactif de 3H hebdomadaire dispensé par une équipe de professeurs (arts plastiques, musique, lettres) qui veut vous sensibiliser aux œuvres d'art et aux différentes pratiques artistiques qui font partie de notre patrimoine. Un patrimoine hérité du passé mais qui s'inscrit dans notre époque actuelle et qui est mis en valeur de différentes façons : musées, édifices, tableaux, photos, films, concerts, sites web...

Un cours basé sur des échanges avec les élèves, des débats, des travaux de groupes, des exposés, de la création artistique autour des œuvres étudiées (graphique ou multimédia).

Des sorties culturelles, visites de sites et expositions et des rencontres de partenaires ou acteurs culturels (artistes, guides, conservateurs, médiateurs) qui nous expliquent leur métier.

A qui cette option s'adresse-t-elle?



A tout élève de seconde désireux de suivre une option qu'il pourra éventuellement poursuivre et **présenter au bac**.

Aux élèves **curieux et motivés** par l'approche culturelle et le contact des formes artistiques (en complément ou non de la pratique d'une discipline artistique personnelle en temps extra scolaire)

Aux élèves désireux de valoriser leur cursus en lycée par une option culturelle qui peut appuyer une orientation artistique postbac (cf. **Parcoursup**)



A noter : Aucune exigence en pratique plastique ou musicale n'est demandée, les qualités principales attendues sont la curiosité, la capacité d'adaptation et l'investissement dans les travaux de recherches.